



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011



Communauté de Communes du Val d'Huisne
3, rue de la Cidrierie
61260 LE THEIL SUR HUISNE

Introduction

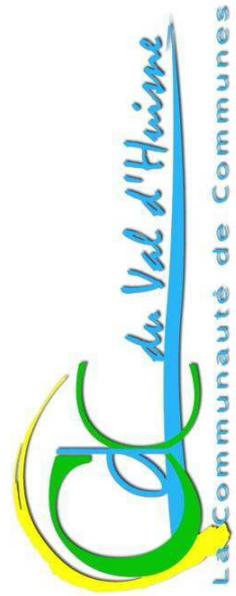
Le présent rapport d'activité 2011 retrace de façon synthétique et complète l'ensemble des actions de la Communauté de Communes du Val d'Huisne et de ses différents acteurs par domaine de compétences, pour la période de janvier à décembre 2011.

Ce rapport est l'occasion d'exposer les différents objectifs de la politique menée par la Communauté de Communes à savoir la constance du développement attractif de notre territoire, la consolidation de sa cohésion économique, et enfin le maintien d'une offre culturelle et de loisirs de qualité à destination de l'ensemble des communes et des citoyens communautaires.

En application de la loi Chevènement du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le rapport d'activité répond à l'obligation légale prévue par l'article L.5211-39 du CGCT qui pose que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse annuellement, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement de l'année précédente.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

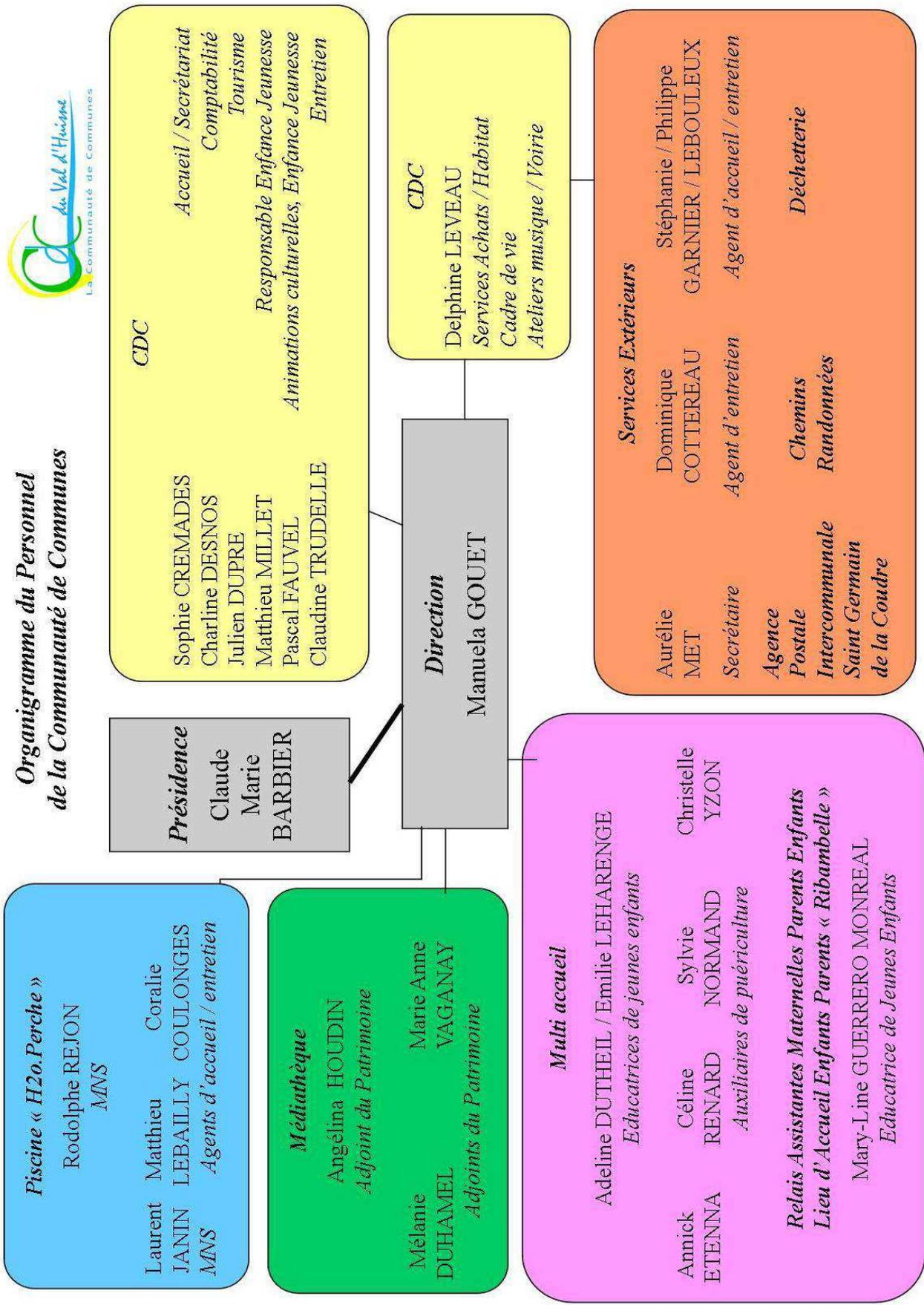
Communauté de Communes du Val d'Huisne



C'est :
de 190 km²
s
entreprises

de Communes,
communautaires
du Bureau
s

s d'intérêt
: ent économique
de l'espace
isme - Loisirs
at - Habitat et cadre de vie
sociale d'intérêt
e
ns
jeunesse
blic de l'assainissement non



Sommaire

- *L'attractivité du territoire* p. 6
- *Le développement économique* p. 13
- *Une offre culturelle et de loisirs* p. 17
- *Le budget 2011* p. 26

L'attractivité du Territoire

Afin de développer et faciliter la vie quotidienne des résidents, de nombreux services sont proposés et gérés par la Communauté de Communes du Val d'Huisne.

⊙ La Maison des Services Publics

La Maison des Services Publics située au Theil, connaît un succès manifeste. Elle est dotée d'un accès internet haut débit, d'espaces adaptés et confidentiels, et est ouverte au public du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Ses bureaux sont utilisés par une quinzaine d'organismes différents qui proposent des permanences régulières (Mission Locale, CARSAT, Assistants sociaux, Pôle Emploi, CPAM... et d'autres ont lieu uniquement sur rendez-vous). L'objectif de rapprocher des organismes initialement implantés sur Mortagne-au-Perche ou Alençon est donc pleinement rempli.

La logistique et l'accueil de ces organismes sont assurés par l'agent chargé de l'accueil et du secrétariat de la Communauté de Communes du Val d'Huisne.

⊙ La Maison de la Petite Enfance

Au titre de sa compétence facultative enfance et jeunesse, la Communauté de Communes du Val d'Huisne gère la Maison de la Petite Enfance, ce qui permet une mise en réseau des professionnels de la petite enfance œuvrant pour la qualité d'accueil des tout-petits.

La Communauté de Communes propose ainsi différents services: • le Lieu d'Accueil Enfants Parents, • le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants, • le Multi Accueil.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents



Il est ouvert depuis le mois de septembre 2011, à tous les enfants jusqu'à l'âge de quatre ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte responsable pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Les objectifs de ce service sont de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, et d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.

Ce lieu est ouvert au public un mercredi après-midi par mois pendant trois heures. Quatre familles avec cinq enfants ont pu bénéficier de ce nouveau service. Le mercredi ne semble pas être la journée la plus favorable à la venue des familles compte tenu des activités extra-scolaires. Une fête de Noël a été communément organisée par le RAMPE et le LAEP afin de faire participer le plus grand nombre de familles.

Pour quatre mois de fonctionnement, le coût global de ce service pour la Communauté de Communes s'élève à 1 568,44€ soit 24,51€ par heure d'ouverture.

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants



Le RAMPE, service de proximité géré par la Communauté de Communes du Val d'Huisne, est un lieu d'écoute, d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et le cas échéant, des professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Le RAMPE propose des ateliers d'éveil deux fois par semaine, le mardi matin (avec la présence en moyenne de 10 assistantes maternelles et 20 enfants) et le vendredi matin (avec la présence en moyenne de 8 assistantes maternelles et 15 enfants) dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance. La fréquentation est stable par rapport à 2010.

Des ateliers d'éveil décentralisés ont également eu lieu dans la salle des fêtes de Saint-Germain-de-la-Coudre (avec la présence en moyenne de 4 assistantes maternelles sur 8, et 5 enfants soit une baisse de 15% du nombre d'enfants par rapport à 2010), et à la Maison des Arts et Loisirs de Ceton (avec la présence en moyenne de 4 assistantes maternelles sur 10, et 10 enfants soit une baisse de 7% du nombre d'enfants par rapport à 2010).

De plus, une fois par mois se déroulent des ateliers à la médiathèque, à la piscine (la réglementation oblige la présence d'un adulte pour un enfant, d'où la difficulté pour les assistantes maternelles de pouvoir s'y rendre aussi souvent qu'elles le souhaitent), et des séances de psychomotricité avec globalement une fréquentation en hausse.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement	36 071,86 €
Recettes de fonctionnement	23 467,51 €
Reste à charge pour la CDC	12 604,35 €



Le Multi Accueil



Le Multi Accueil, est conçu pour accueillir simultanément 20 enfants dont 15 en régulier (crèche) et 5 en occasionnel (halte-garderie). Il fonctionne en continu du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Il a été fermé pour cause de congés annuels, trois semaines en août et une semaine en décembre.

Au 1^{er} janvier 2011, l'équipe pédagogique était composée de 2 éducatrices de jeunes enfants et de 4 auxiliaires de puériculture. Au cours du mois de janvier, un poste d'auxiliaire de puériculture a été supprimé, mais compte tenu de la fréquentation grandissante du service en cours d'année, le poste a été recréé en septembre 2011.

En 2011, le taux de remplissage moyen était de 60%. La structure a accueilli 71 enfants dont 32 enfants réguliers, 47 enfants occasionnels, et 4 enfants en place d'urgence.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement	212 270,94 €
Participation des familles	33 978,83 €
Recettes MSA et CAF	121 504,62 €
Recettes annexes	23 792,10 €

Reste à charge pour la CDC

32 995.39 €



⊙ Le Transport A la Demande

Assuré par les sociétés de taxis Theillois, Ségur Sérigny à Saint-Germain-de-la-Coudre et Ceton, ce service pallie l'absence de moyens de transports en commun sur l'ensemble du territoire et s'adresse principalement aux personnes sans moyen de transport (jeunes, personnes âgées, sans permis, sans véhicule) désirant se rendre au Theil, à Bellême mais aussi à Nogent le Rotrou, ou encore à la Ferté Bernard pour un tarif de **5 € l'aller/retour**.

Ce même service existe également pour emmener les adolescents sur les lieux d'accueils de loisirs pendant les vacances pour un tarif de **2€ l'aller/retour**.

Par ailleurs, cette prestation est mise à disposition des assistantes maternelles qui souhaitent se rendre aux ateliers d'éveil ou aux ateliers décentralisés organisés par le relais assistantes maternelles parents enfants pour un tarif de **2€ l'aller/retour**.

Quelques chiffres :

Nombre de voyages	906
Nombre de km parcourus	10 159,20
Nombre de km parcourus/ voyages	11,21 Kms

<u>Coût de fonctionnement</u>	
Dépenses Taxis	16 470.60 €
Recettes des voyages	4 072,50 €
Financement du Conseil Général	6 199.05 €
Reste à charge pour la CDC	6 199.05 €

En 2011, le nombre de voyages était en baisse de 4,33% par rapport à l'année 2010, passant de 947 à 906. Néanmoins, le nombre de km parcourus a augmenté de 6,15%, soit une moyenne de 11,21 kms par voyage au lieu de 10,10 kms en 2010.

De ce fait, le montant restant à charge de la CDC a atteint **6 199.05€**, soit une hausse de 8.33% par rapport à 2010 (5 722.32€).

⊙ L'agence postale intercommunale

L'agence postale intercommunale, ouverte du mardi au samedi de 9h15 à 12h15 soit 15h par semaine, située à Saint-Germain-de-la-Coudre, a pour activité le retrait et le dépôt de fonds, de colis, mais aussi le retrait et l'envoi de recommandés, la vente de timbres et d'enveloppes, et enfin la possibilité d'effectuer différentes opérations bancaires particulières.

L'agence a connu une baisse de fréquentation de 2,3 % en 2011, passant de 2651 visites à 2589.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement	
9 975.77 €	
Recettes de fonctionnement	12
840.00 €	



L'Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique (E.P.N.) est un service proposé en collaboration avec les Communautés de Communes du Pays Bellêmois et du Pays de Pervençères.

Il a pour objectif de proposer un accès au numérique sous forme d'ateliers ou d'accès libre au tout public.

Ce service est situé à la Maison des Services Publics, tous les mercredis de 11h à 12h et de 13h30 à 17h30, et est délocalisé sur une commune du territoire pour un atelier de 18h à 19h30.

La fréquentation de l'Espace Public Numérique a progressé de 38% sur le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Huisne entre 2010 et 2011. 704 personnes ont bénéficié de ce service en 2011 contre 512 en 2010. Les ateliers à la carte rencontrent beaucoup de succès avec en moyenne 10 à 15 personnes par semaine. Les séances d'initiation sont complètes.

Un animateur informatique est mis à disposition de la Communauté de Communes du Val d'Huisne une journée par semaine pour un coût global de **3 108,05€**.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement	3 731,78 €
------------------------	-------------------

⊙ Le service public d'assainissement non collectif

Pour son service public d'assainissement non collectif, la Communauté de Communes a signé une convention de délégation de service public le 27 mai 2010 avec la société GDS Services 61 basée à Alençon, pour une durée de trois ans renouvelable en 2014. Ce service permet d'effectuer les diagnostics des installations existantes, et les contrôles de conception liés à la réalisation d'installations neuves et à la réhabilitation de l'installation existante.

En 2011, 64 contrôles systématiques d'installations existantes ont été réalisés, dont 22 liés aux ventes. De plus, 3 contrôles de conception liés à la réalisation d'installations neuves ont aussi été réalisés.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement	16 914,90 €
Recettes de fonctionnement	17 582,58 €

⊙ La voirie

La Communauté de Communes entretient 118 km de voies sur le territoire. A ce titre, les travaux suivants ont été réalisés :

	Montant	Evolution (2010-2011)
Travaux de fauchage et de débroussaillage (1ère coupe de fauchage des accotements, débroussaillage)	24 233,46 €	+ 1,99 %
Travaux de modernisation et restructuration de la voirie (enduits, enrobés chauds, élargissement de chaussée)	53 740,25 €	- 52,66 %
Travaux d'assainissement et d'entretien de chaussée (réfection de voirie, busage et tête de pont, rechargement en grave bitume)	9 834,11 €	+ 100,00 %
Autres travaux (terrassement purge, busage et tête de pont, ...)	10 440,36 €	- 15,87 %
Coût pour la collectivité (investissement et fonctionnement)	98 248,18 €	-34,36%

En 2011, les travaux de modernisation et de restructuration de la voirie s'élevaient à 53 740,25€ soit une baisse de 52,66% par rapport à 2010 (113 516,09€), ceci s'explique par un nombre moins important de travaux réalisés bien que prévus initialement. Concernant les travaux d'assainissement et d'entretien de chaussée, il est à remarquer que ceux-ci n'avaient pu être réalisés en 2010.

Ainsi, le montant global à la charge de la CDC a été de **98 248,18 €**, soit une baisse de 33,4% par rapport à 2010 (144 715,19€), pour un coût de 832,61€ de voirie par km.

⊙ L'entretien des chemins de randonnée

Un agent est chargé de l'entretien des chemins de randonnée du territoire. Sur demande

de la commune, cet agent, assisté d'un agent communal, entretient tous les chemins de randonnée afin que ces derniers restent praticables pour le public.

Quelques chiffres :

Coût d'investissement et de fonctionnement	33 283,04 € dont 28 612,52 € de charges de personnel
--	---

⊙ **La déchetterie / SICTOM**

La déchetterie, ouverte 25h par semaine, située au Theil sur Huisne est gérée par le SICTOM de Nogent le Rotrou. Un agent de la Communauté de Communes accueille le public le lundi de 13h30 à 17h30, et les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, avec un coût pour la CDC de **28 334,81€**.

La participation de la CDC à la collecte et au traitement des ordures ménagères en 2011 s'est élevée à 528 877€ répercutée en partie sur les impôts (509 680€), soit un reste à charge pour la collectivité de **20 650,60 €**, et une baisse de 17% du coût pour la CDC par rapport à 2010.

Quelques chiffres :

Coût global de fonctionnement	557 211,81 €
Recettes de fonctionnement	536 561,21 €
Reste à charge pour la CDC	20 650,60 €

Le développement économique

Rendre le territoire économiquement attractif et développer les prestations touristiques tels sont les objectifs de la Communauté de Communes du Val d'Huisne en matière de développement économique.

Favoriser et diversifier notre économie

⊙ Gestion des zones d'activités

La collectivité gère 5 zones d'activités réparties entre Ceton, le Theil sur Huisne et Mâle. Des terrains viabilisés ou non sont actuellement disponibles. Un projet d'extension sur la Zone d'Activités « Les Boulaies » de Mâle sur le terrain cadastré D 125 « le Chêne vert » est en cours d'étude.

⊙ Forum des métiers

La quatrième édition du forum des métiers a eu lieu le 22 mars 2011 au gymnase du Theil. Cette année, il a été décidé d'élargir le panel des métiers représentant le territoire :

- Métiers du bâtiment
- Secteur médical et paramédical
- Secteur social et service public
- Secteur de la finance et du droit
- Secteur industriel

L'espace dédié à la formation comprenait 3 lycées et des établissements d'apprentissage, la partie réservée à l'orientation était composée d'un stand Cité des métiers par le biais de l'Espace Public Numérique. Enfin l'espace emploi était assuré par Pôle Emploi, la Mission Locale et l'UFCV.

Quelques chiffres :

- 73 enfants de 3^{ème} accueillis en 6 groupes
- très peu de demandeurs d'emploi
- une fréquentation moins importante qu'en 2010 (150 élèves) due au choix d'un public plus ciblé
- coût total de la journée: **803,06€** hors charges de personnel soit une baisse de 11,69% par rapport à 2010 (909,44€)



⊙ Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

Il s'agit d'une aide d'un montant de 6 000€ accordée sous certaines conditions :

- reprise d'un siège d'exploitation
- le jeune doit résider dans les bâtiments du siège de l'exploitation

En 2011, un jeune exploitant a pu bénéficier de cette aide de 6 000 €.

⊙ Aide aux communes pour l'installation d'une aire de jeux et la création d'une aire de camping-cars

La Communauté de Communes du Val d'Huisne subventionne la réalisation d'investissements par les communes :

- concernant la jeunesse : versement de 50% du montant investi dans la limite de 10 000€ et d'un seul projet par commune sous la forme d'un fond de concours
- concernant la réalisation d'une aire de camping-cars : versement de 50% du montant investi dans la limite de 10 000€ et d'un seul projet par commune sous la forme d'un fond de concours

En 2011, quatre communes dont Ceton, Mâle, La Rouge et Saint-Germain-de-la-Coudre ont bénéficié de l'aide relative à la réalisation d'une aire de jeux. La collectivité a versé **22 135,20€** à ce titre.

Aucune commune n'a bénéficié de l'aide à la réalisation d'une aire de camping-cars.

Promouvoir les actions touristiques

La Communauté de Communes du Val d'Huisne poursuit des actions touristiques sur le territoire qui peuvent se résumer de la façon suivante :

Communication et promotion du territoire :

- Actualisation et édition de 4000 « guides découverte » et de 3000 « guides des hébergements » diffusés dans de nombreuses bourses touristiques.
- Participation aux bourses touristiques locales : du Perche, d'Eure et Loir, et de la Sarthe.
- Suivi de l'alimentation de la base de données départementales TOURINSOFT permettant la promotion en ligne d'évènements et animations, via le partenariat avec le comité départemental du Tourisme de l'Orne.

Animations et valorisation du territoire :

- Concert de musique irlandaise organisé en partenariat avec la Cidrierie Traditionnelle du Perche : vif succès avec 130 spectateurs pour une recette de 550€ et un coût initial de 680€ hors charges de personnel (18 mars).
- Soirée « voyage dans les étoiles » : découverte lors d'une balade du ciel nocturne

percheron : 30 participants.

- Seconde édition des balades de l'été (du 25 juin au 27 août) : 10 balades thématiques sur les 10 communes du territoire : une réussite avec 750 participants représentant néanmoins une baisse de 40% du taux de fréquentation due aux conditions météorologiques. Il convient de souligner que la part des touristes par rapport à l'ensemble des participants a progressé de 8%. Le coût total des balades de l'été s'est élevé à 2 082,47€ hors charges de personnel.

- Balade en partenariat avec le Pays du Perche et le café de Saint Hilaire sur Erre « l'Angélus Gourmand » : une trentaine de participants.

- Première édition de la fête de la soupe organisée dans la commune de Saint-Germain-de-la-Coudre : 200 participants.

Accompagnement et mise en réseau des prestataires :

- Journée qualifiante pour les prestataires locaux « lecture de paysage » avec l'intervention d'un animateur nature du Parc du Perche afin de leur fournir les clés de compréhension de notre territoire et de participer à la qualité de l'accueil sur celui-ci.

- Rencontre sur le terrain avec les prestataires du territoire.

- Lettres d'informations touristiques hebdomadaires à destination des prestataires (50 lettres envoyées en 2011).

Dépenses de fonctionnement du service tourisme	35 574,64 €
Dépenses de fonctionnement du service communication	4 005,45 €
Montant global des actions touristiques	39 580,09 €





Une offre culturelle et de loisirs

La Communauté de Communes développe depuis plusieurs années de nombreux services pour une offre culturelle et de loisirs de qualité.

⊙ La Médiathèque

La médiathèque, située au Theil sur Huisne, est ouverte au public 20 heures par semaine. Elle dispose au 31 décembre 2011 de 12 281 livres (la médiathèque a prêté 32 934 documents en 2011), 710 CD et 622 DVD, répartis entre les secteurs adultes, jeunesse, enfants et supports multimédias. De plus, la médiathèque met à disposition des emprunteurs certains ouvrages appartenant à la bibliothèque départementale.

Les bibliothécaires ont accueilli 62 classes du territoire. La médiathèque propose aussi des animations régulières pour le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants, le Multi Accueil et les accueils de loisirs.

Les animations de la médiathèque :

Pour les adultes :

- 2 spectacles : Compagnie Passages (contes pour les adultes et les enfants de + de 7 ans) avec 32 personnes, et le spectacle « Les Joyeuses Pleureuses » (humour et chansons) avec 70 personnes.

Pour les enfants :

- 2 soirées pyjamas à thème : spécial « peur et humour ». Elles ont affiché complet (le principe : rassembler les enfants entre 4 et 11 ans le soir pour leur faire découvrir une sélection d'histoires concoctée par les bibliothécaires et les parents qui le souhaitent).
- 3 expositions : processus de fabrication d'un livre (15 classes), photos sur le peuple dogon et rencontre avec un auteur, 250 élèves du canton ont pu assister à une exposition autour du roman policier dans le cadre du salon du Livre Polar à Préau du Perche.

Durant l'été 2011, la bibliothèque itinérante s'est déplacée dans les communes, mais sans réel succès.

Quelques chiffres :

Nombre d'usagers	585	dont 496 résidents CDC
------------------	-----	------------------------

Dépenses de fonctionnement et d'investissement	135 215,93 €	
Recettes propres	6 338,96 €	dont 3 589€ de participation des utilisateurs
Reste à charge pour la CDC	128 876,97 €	

Fin 2011, la médiathèque comptait 585 inscrits soit 7,6% de la population communautaire, un chiffre stable par rapport à 2010, avec un budget global de **135 215,93€** soit une baisse de 6,06 % par rapport à 2010.

⊙ Les accueils de loisirs 3/12 ans

Les accueils de loisirs se déroulent au Theil et à Ceton à chaque période de vacances scolaires, ainsi qu'à Saint-Germain-de-la-Coudre l'été.

La fréquentation des accueils de loisirs des 3/12 ans a été de 302 enfants en 2011.

De nombreuses activités ont été proposées : loisirs créatifs, atelier bricolage, jeux de société, initiation au cirque... Des sorties dans les autres services de la Communauté de Communes ont aussi été organisées : piscine, médiathèque, ludothèque.

La participation financière demandée aux familles varie en fonction de leur niveau d'imposition.

Quelques chiffres:

Coût de fonctionnement des 3-12 ans	177 482,02 €
Recettes de fonctionnement	96 561,96 €
Reste à charge pour la CDC	81 145,06 €

A noter que les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux prestations CAF et MSA dues au titre de l'année 2010 (66 063.17€), ainsi qu'aux participations des familles (30 169.50€).



⊙ Les accueils de loisirs 12/17 ans et accueil de jeunes

→ Accueil de loisirs 12/17 ans

La fréquentation des accueils de loisirs 12/17 ans a été de 104 jeunes en 2011.

Différentes activités ont été proposées : cuisine, course d'orientation, skate, scrapbooking, lasergame, accrobranche, kart.... Des mini stages ont aussi été organisés : stage cirque, sono...

L'inscription était de 10€ par an + une participation de 2€ pour les activités nécessitant un transport.

→ Accueil de jeunes

En 2011, pendant les vacances, tous les matins de 10h à 12h, un accueil libre était proposé à la médiathèque et à la salle communale de Ceton pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les adolescents pouvaient se rencontrer, jouer à des jeux, profiter des supports multimédia.

Les jeunes ont également été accueillis tous les mercredis en période scolaire de 14h à 18h dans les locaux de la Communauté de Communes. Diverses activités culturelles, sportives ou de bricolage ont été proposées, sous la forme d'animations uniques ou sous la forme de mini stages.

La fréquentation de l'accueil de jeunes a été très fluctuante sur l'année 2011.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement des 12-17 ans	46 348,71 €
Recettes de fonctionnement	10 497,38 €
Reste à charge pour la CDC	35 851,33 €

A noter que les recettes 2011 correspondent aux prestations CAF et MSA perçues au titre de l'année 2010 (10 007.38), ainsi qu'aux participations des familles (490,00€).



⊙ Séjours enfance/jeunesse

Des séjours ont aussi été proposés pour les 8/12 ans et les 12/17 ans. En 2011, les camps se sont déroulés à Avranches, avec 31 inscrits pour 32 places. Pour les camps 8/12 ans, chaque enfant participait à hauteur de 100€ pour un séjour de 5 jours. Quant au camp 12/17ans, l'inscription s'élevait à 175€ pour un séjour de 8 jours.

Diverses activités ont été organisées : kayak-polo, descente de rivière en canoë, randonnée vtt, randonnée à cheval, traversée à pied du Mont St Michel.

Quelques chiffres :

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Camp 8-12 ans		5 360,00
Camp 12-17 ans	9 548,11 €	€
Reste à charge pour la CDC	4 188,11€ soit 135,10€ par enfant	

⊙ Le coordinateur

Le coordinateur est chargé de mettre en œuvre le schéma de développement des actions jeunesse dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF, en liaison avec les différents partenaires institutionnels (DDJS, Pôle ressource ados, MSA...).

Il coordonne et met en œuvre des activités à destination des enfants de 3 à 17 ans sur le territoire. Il recrute et encadre les animateurs des centres de loisirs.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement	35 579,91 €
Recettes de fonctionnement	1 474,08 €
Reste à charge pour la CDC	34 105,83 €

A noter que les recettes 2011 correspondent au solde des prestations CAF et MSA perçues au titre de l'année 2010.

⊙ La piscine intercommunale

La fréquentation pendant l'ouverture au public a progressé par rapport à 2010 avec 1 536 entrées adultes et 2 755 entrées enfants.

La piscine propose des activités pour les enfants telles que les bébés nageurs et l'été le samedi des plus petits avec 260 entrées (+ 55,67% par rapport à 2010), ainsi que le jardin aquatique avec 30 enfants contre 16 en 2010.

Les cours de natation ont été suivis par 61 enfants et 6 adultes.

Les séances d'aquagym rencontrent un franc succès. Les recettes liées à cette activité ont presque doublé en 2011 avec 8 créneaux hebdomadaires.

La fréquentation de l'espace balnéothérapie est restée stable avec 217 entrées vendues en 2011 contre 235 en 2010.

Des cours d'aquaphobie étaient proposés jusqu'en août 2011 mais par manque de public, ils ont été supprimés à partir de septembre.

Les accueils de loisirs de la CDC du Val d'Huisne, mais également les centres environnants ont régulièrement fréquenté la piscine avec 77 groupes accueillis en 2011 pour 1 135 enfants et environ 230 animateurs, auxquels s'ajoutent le SIVOS de Mâle-La Rouge et l'accueil enfants de Ceton.

Le bassin est également loué par une sage-femme pour des cours spécifiques aux femmes enceintes, et l'EHPAD de Ceton pour les personnes âgées.

Le RAMPE a effectué 10 séances à la piscine avec 113 enfants, 61 assistantes maternelles et 64 parents sur l'année.

Les enfants des écoles primaires du canton assistent à des séances de natation pendant le temps scolaire, la Communauté de Communes prend à sa charge le transport qui s'élève à environ 16 000€ pour l'année 2011.

La piscine a organisé la fête de l'école de natation le samedi 18 juin. 18 enfants ont participé accompagnés de 11 parents. Une journée « Portes ouvertes » a eu lieu le samedi 17 septembre. Elle n'a pas rencontré de succès. 5 adultes ont visité la structure le matin et 9 entrées pendant l'ouverture au public ont été comptabilisées. Le nombre très faible de participants est certainement dû à un manque de communication.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement	240 051,47 €
Recettes de fonctionnement	38 517,91 €
Reste à charge pour la CDC	201 533,56 €

⊙ Les ateliers musique

Les cours sont donnés dans les locaux de la médiathèque les lundis, mardis, jeudis, et vendredis soirs, les mercredis après-midi et les samedis toute la journée. Les ateliers musique se déroulent sur une année scolaire, d'où un bilan au 30 juin 2011.

62 élèves se sont inscrits en septembre 2010, soit 3 élèves supplémentaires par rapport à la fréquentation 2009/2010, avec 83.08 % des élèves habitant sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les ateliers musique fonctionnent grâce à la mise à disposition de professeurs par la Société Philharmonique de Saint-Germain-de-la-Coudre. A la rentrée 2010, un nouveau professeur de guitare a été recruté.

Deux auditions des élèves ont été organisées : le 17 décembre 2010 et le 27 mai 2011.

Quelques chiffres:

Bilan pour l'année scolaire 2010/2011

Répartition des élèves :

<u>Instruments</u>	<u>Nombre d'élèves</u>
Saxophone	4
Flûte	3
Guitare	25
Piano	16
Batterie	10

Eveil musical

7

Coût pour la collectivité :

Participation des familles	14 929,50
	€
Coût professeurs	52 627,36
	€
Charges annexes diverses	150,43
	€
Reste à charge pour la CDC	37 848,29 €
	soit 582,28 € par élève



⊙ La ludothèque

En 2011, la ludothèque a organisé 5 soirées jeux sur différentes communes co-organisées avec une association. Le choix de mettre un thème précis aux soirées s'est avéré préjudiciable (ex : une soirée scrabble à St Germain avec seulement 10 participants).

La structure propose également aux associations, écoles ou collectivités de pouvoir bénéficier d'un prêt de jeux gratuitement par le biais d'une convention. En 2011, 117 jeux supplémentaires ont été achetés. La ludothèque est maintenant bien connue. Ainsi le prêt se développe chaque année davantage : 836 jeux prêtés en 2011, soit une augmentation de 16,60% par rapport à 2010 (717 jeux prêtés). 24 associations sur le territoire ou hors CDC ont emprunté des jeux en 2011 soit 8 de plus qu'en 2010.

La médiathèque a d'autre part accueilli dans ses locaux les accueils de loisirs pendant les vacances, pour des jeux sur place.

Quelques chiffres :

Coût (investissement + fonctionnement)	12 506,11 €
Recettes (investissement + fonctionnement)	9 493,41 €
Reste à charge pour la CDC	3 012,70 €

A noter que la CDC a perçu une subvention de la CAF de 5 357 € dans le cadre du premier investissement.

⊙ Les animations liées au cinéma

Les Ciné-tartines :

Depuis quelques années, la CDC organise, en partenariat avec le Cinéma Saint Louis au Theil, des séances de cinéma à prix attractif (4.00€ et 4.50€). L'objectif de ces animations est de proposer au tout public une sortie culturelle composée d'une séance de cinéma, d'une animation liée au thème du film (débat, intervention d'un réalisateur, concert) ainsi qu'un goûter ou un apéritif composé de produits locaux (artisans et producteurs fermiers du canton).

6 séances ont eu lieu en 2011 :

- La 2e « nuit de l'horreur », succès à destination des adolescents qui a réalisé 312 entrées, soit le même nombre d'entrées que l'année précédente.
- Trois cinés pour les adultes : un ciné spécial environnement : 70 entrées ; « Un homme qui crie » avec 20 entrées ; et « Poupoupidou » avec 60 entrées payantes. Malgré la volonté de la Communauté de Communes d'élargir le panel de personnes, le succès n'a pas été au rendez-vous.
- Deux cinés tartines (pour les enfants) : « Un monstre à Paris » avec 100 entrées, et « Arrietty » avec 130 entrées. C'est une formule qui remporte un vif succès.

Le budget global pour ces 6 séances est de **613,81 €** hors charges de personnel (1036.00€ en 2010) pour 690 entrées payantes (on peut noter une baisse de fréquentation de l'ordre de 16% par rapport à 2010, mais ceci est dû à une projection de moins que l'année dernière), soit un coût de 0,90€/personne (contre 1,27€ en 2010).



Un festival du court métrage ado :

Le festival du court métrage à destination des adolescents a été organisé pour la troisième année consécutive, en partenariat avec le service jeunesse. Cette nouvelle édition a réuni 310 personnes pour un coût de **3 074,31€** hors charges de personnel.

Diverses animations ont été proposées lors du festival avec deux différents lieux d'accueil au Theil : au cinéma (visite de cabine, visionnage des courts métrages, remise des prix) et sur la place de l'église (ateliers maquillage, vidéo, jeux, concert, ...).

Les animations culturelles diverses :

La Communauté de Communes a organisé en partenariat avec la médiathèque la journée du film équestre « Des chevaux et des hommes » le 12 novembre 2011. Cette journée du film documentaire équestre a réuni 40 personnes soit une baisse de fréquentation de 69,5% par rapport à 2010 (131 personnes) au Cinéma Saint Louis pour un budget de **1 465,61€** hors charges de personnel.

Quelques chiffres :

Coût de fonctionnement des animations	10 318,42
€	

Le budget 2011

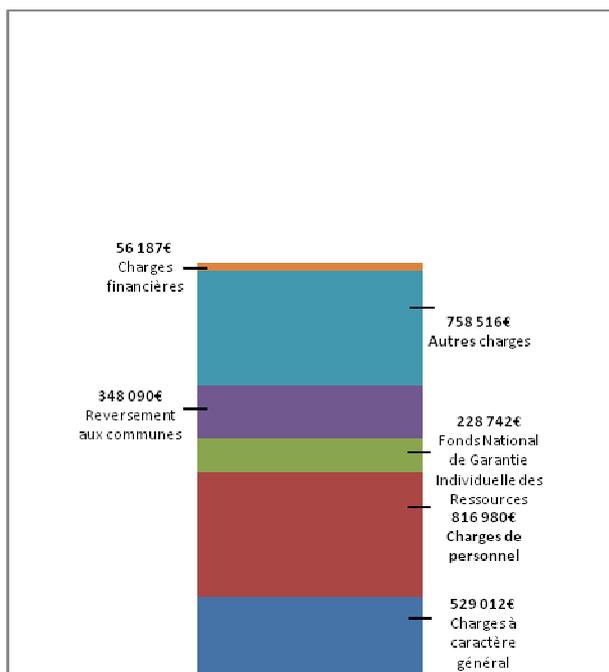
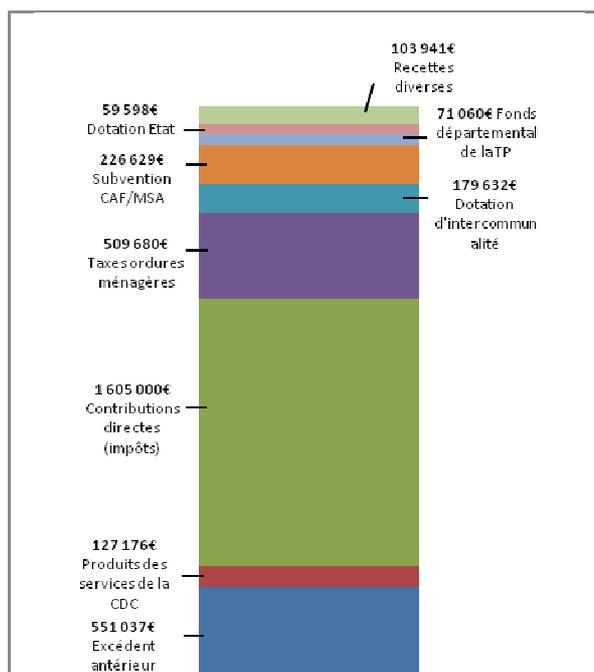
Budget général : les données chiffrées

Recettes réelles totales : 3 583 894€

Dépenses réelles totales : 3 021 422€

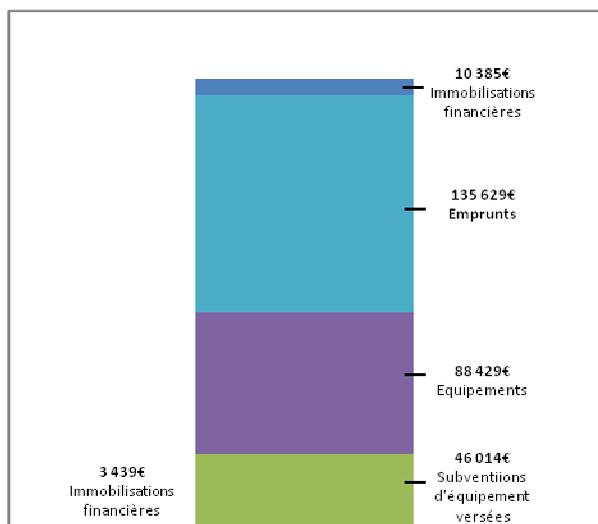
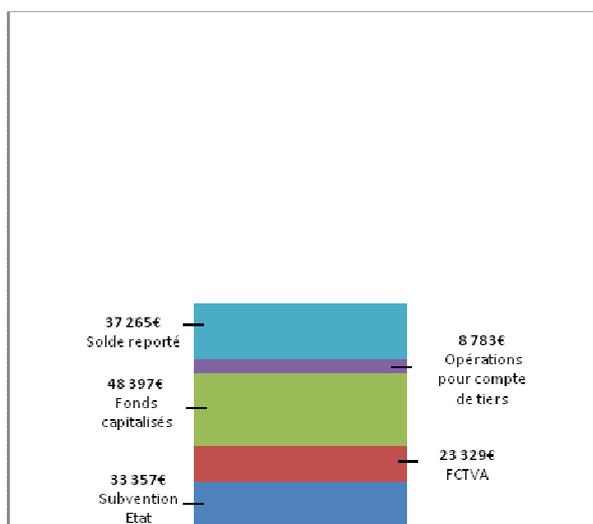
Recettes réelles de fonctionnement : 3 432 853€

Dépenses réelles de fonctionnement : 2 737 527€



Recettes réelles d'investissement : 151 041€

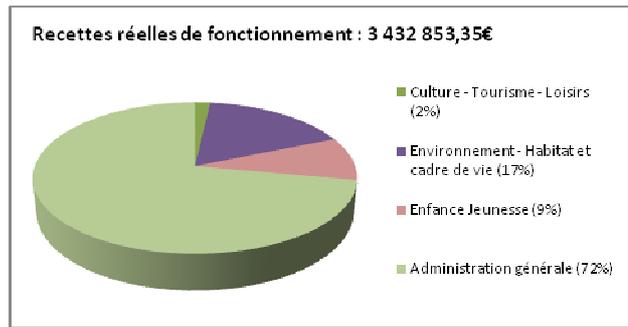
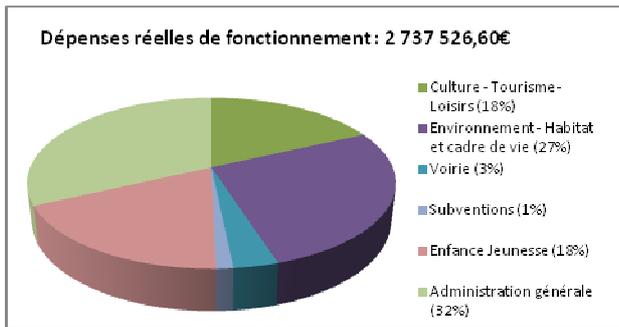
Dépenses réelles d'investissement : 283 895€



Afin de financer les différents investissements réalisés ces dernières années, à savoir la Maison des Services Publics, la Maison de la Petite Enfance et la piscine intercommunale, la Communauté de Communes a contracté des emprunts qui ont donné lieu au remboursement en capital de 135 628.59€ et en intérêts à 56 186.51€ au titre de l'exercice 2011.

A noter que le capital restant dû au 31/12/2011 s'élève à 2 064 798.77€

Rapport financier 2011, répartition par compétences



Comparatif dépenses / recettes

